

La fiscalité au moment du départ en retraite

Organisation

Date : le jeudi 18 septembre

Durée : 3h30

Mode d'organisation : présentiel

Lieu :

09h30 à 12h30 – CAVEB, La Bressandière, 79 200 Chatillon Sur Thouet



Objectif de la formation :

Connaitre les dispositifs fiscaux existants

Comprendre le mécanisme des plus-value privées et en agriculture

Savoir gérer les compte courants associés et parts sociales en cas de société

Compétences visées :

- Maîtriser les mécanismes fiscaux liés à la cessation d'activité
- Analyser des passifs fiscaux
- Identifier les enjeux liés à la TVA sur le matériel et les bâtiments lors de la cessation
- Anticiper les conséquences fiscales de la liquidation

PROGRAMME Durée : ½ journée (3h30)
<p><u>½ JOUR – En salle</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Description et fonctionnement des mécanismes de plus-value en agriculture et privées, 2) Comprendre les passifs fiscaux, 3) Les enjeux TVA en cessation d'activité : matériel et bâtiment 4) Cas des doubles récoltes pour arrêt de société et entreprise individuelle 5) Compte courant associé et parts sociales en cas de société 6) Sortie de moyenne triennale fiscale, la particularité de la MSA 7) La période de liquidation en cas de cessation d'activité 8) Mécanismes d'exonération en cas de départ en retraite
<p><u>30min – clôture de la formation</u></p> <p>Synthèse de la formation Questionnaire de validation des acquis Questionnaires de satisfaction à chaud</p>

Modalités pédagogiques et moyens matériels :

- En présentiel
- Utilisation de PPT illustré et documenté avec des apports théoriques et des exemples
- Retour d'expériences des stagiaires



Critères et modalités d'évaluation des résultats :
QCM de validation des acquis en fin de formation
Questionnaires de satisfaction à chaud

<p><u>Public visé</u> : Les éleveurs des Deux-Sèvres et des cantons limitrophes</p> <p><u>Prérequis</u> : pas de prérequis</p> <p><u>Conditions d'admission</u> : RAS</p> <p><u>Accessibilité</u> : Si vous êtes en situation de handicap, contactez le formateur pour organiser votre venue.</p> <p><u>Participants</u> : maximum 15</p>	<p><u>Délai d'accès</u> : inscription jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles</p> <p><u>Intervenant</u> : Arnaud MOUILLET, Conseiller projet, CERFrance</p> <p><u>Référent interne</u> : Alice POILANE</p> <p><u>Tarif</u> : 122,50 € TTC <i>Dont prise en charge possible Vivéa : 122,50€</i></p>
---	---

